

## Membre au comité consultatif d'urbanisme

### Rôle du comité

La Ville de Pont-Rouge sollicite des candidatures de citoyennes et citoyens intéressés à siéger au sein du comité consultatif d'urbanisme (CCU). Le CCU joue un rôle actif dans la planification du territoire. Formé conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, le comité est chargé de formuler des recommandations au conseil municipal sur toute demande de dérogation mineure, de plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) ou toute question en matière d'urbanisme, de zonage, de lotissement ou de construction que lui soumet le conseil municipal.

Le comité est composé de résidents et d'élus municipaux. Le comité siège à huis clos, une fois par mois. Occasionnellement, selon le nombre de dossiers à traiter, il peut y avoir la tenue d'une seconde séance dans le mois. La durée d'un mandat est de trois ans et celui-ci peut être renouvelé par le conseil municipal.

### Ce que l'on attend de vous

- Être résidant sur le territoire de la ville de Pont-Rouge;
- Être disponible le soir, une fois par mois;
- Vouloir participer activement aux réunions en vue de présenter des recommandations au conseil municipal sur les sujets traités se rapportant à l'aménagement du territoire et au bien-être de la collectivité;
- Avoir un intérêt pour le milieu municipal, en général;
- Avoir une connaissance ou une expertise dans le domaine de l'urbanisme, du droit municipal, du design, de l'architecture ou du patrimoine constitue un atout.

### Pour postuler

Les personnes intéressées doivent faire parvenir une lettre de motivation en y décrivant leurs expériences et leurs connaissances pouvant être utiles au sein de ce comité à M. Marc-André Alain [marc-andre.alain@ville.pontrouge.qc.ca](mailto:marc-andre.alain@ville.pontrouge.qc.ca).

Objet : CCU

Ou par courrier à l'adresse suivante :

M. Marc-André Alain, directeur du service de l'urbanisme  
Ville de Pont-Rouge  
189, rue Dupont  
Pont-Rouge (Québec) G3H 1N4

Date limite : 2 juillet 2019, à 16 h